Envoyé en préfecture le 10/06/2026
Reçu en préfecture le 10/06/2026
Publié le
ID : 022-212203798-20260605-20260605_01-DE

CONSEIL MUNICIPAL DE TRÉVOU-TRÉGUIGNEC

SÉANCE DU VENDREDI 05 JUIN 2026 À 18H30

Nombre de Conseillers en exercice :	19
Date de convocation :	30/05/2026
Nombre de Conseillers présents :	15
Date d'affichage :	30/05/2026
Nombre de pouvoirs :	04
Nombre d'absents :	00

L'an deux mil vingt-six, le 05 juin à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la Commune de TRÉVOU-TRÉGUIGNEC, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de la Mairie, sous la présidence de M. ADAM Pierre, Maire.

Présents : M. ADAM Pierre, Maire M. BODSON Jean – M. DERRIEN Dominique – Mme SAUVEE Julie – Mme TINGAUD Amélie (Adjoints) —– Mme DAVID Marie-Josée – M. LAILLON Jean-Claude - M. MERCIER Xavier (Conseillers délégués) – M. BALCOU Vincent – M. LAMARRE Michaël — Mme LE PAPE Patricia – M. LE RALLEC Erwan – Mme OLIER Jocelyne – Mme MOREL Linda - Mme WITTERSHEIM Anne-Sophie (Conseillers Municipaux).

Absent-Excusé :

Procurations : M. BERTHON Jean-Denis donne pouvoir à Mme SAUVEE Julie
M. LE DAMANY Philippe donne pouvoir à M. LAMARRE Michaël
Mme MARTIN Chloé donne pouvoir à Mme MOREL Linda
Mme BROUDIC Camille donne pouvoir à Mme TINGAUD Amélie

Secrétaire de séance : Mme SAUVEE Julie

DÉLIBÉRATION n° 2026.06.05* 01

Objet : Finances : Délibération modificative du vote du BP 2026_Budget principal

Monsieur le Maire présente à l'assemblée les propositions de corrections du budget principal préparées par la commission des finances. Il précise que ces modifications reposent sur :

_un montant d'amortissement de 76 052 €

_l'annulation de la neutralisation des amortissements et,

_la suppression de la convention avec le Département pour le projet de la Voie Verte Trélévern/Trévou-Tréguignec

Budget Primitif corrigé 2026 du budget Principal :

Le Budget Primitif corrigé 2026 du Budget Principal est adopté à l'unanimité et s'équilibre comme suit :

2 015 648,00 €uros en dépenses et recettes de fonctionnement.

1 658 088,00 €uros en dépenses d'investissement. dont un reste à réaliser de 270 737,41 €uros

1 658 088,00 €uros en recettes d'investissement dont un reste à réaliser de 345 942,62 €uros

FAIT ET DELIBERE A LA DATE CI-DESSOUS

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission
Le 10//06/2026

Le Maire,
Pierre ADAM

La secrétaire,
Julie SAUVÉE

MAIRIE DE TREVOU-TREGUIGNEC (Côtes d'Armor)